

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION D'ARCHITECTE

(article 4, 2^{ème} alinéa de la loi du 20/02/1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte)

Remarques importantes :

- * Le demandeur doit être une personne privée.
- * Le demandeur doit avoir des droits de propriété sur le terrain à bâtir dans le cadre d'une nouvelle construction ou sur la maison existante lorsque la demande concerne la rénovation de celle-ci ou la construction de bâtiments annexes à celle-ci.
- * La nouvelle construction ou l'habitation à rénover doit obligatoirement servir de maison familiale au demandeur.

Renseignements personnels

Nom :

Prénom :

Adresse domicile :

Diplôme¹ :

Téléphone privé/GSM :

Téléphone professionnel :

Adresse électronique :

Profession² :

Employeur :

Expérience professionnelle³ :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

¹ L'octroi de la dérogation est, entre autres, lié au niveau et à la spécialité du diplôme du demandeur par rapport à l'importance des travaux envisagés.

² Nom et type d'activités.

³ Expérience utile pour les travaux envisagés uniquement. L'octroi de la dérogation est, entre autres, fonction du niveau et de la spécialité de l'expérience professionnelle par rapport à l'importance des travaux envisagés.

Renseignements relatifs aux travaux

Localisation (adresse et/ou parcelle cadastrale) :

.....
.....
.....

Description des travaux :

.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements complémentaires (tout élément jugé utile à l'analyse de la demande)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le soussigné déclare par la présente solliciter le bénéfice de la dérogation prévue à l'article 4 de la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte afin de⁴ :

dresser et signer les plans.

d'assurer la surveillance des travaux faisant l'objet de la présente déclaration.

⁴ Biffer la mention inutile

Ce formulaire devra être remis en trois exemplaires, avec les documents suivants :

- La preuve que le demandeur possède des droits de propriété sur le terrain à bâtir ou sur l'immeuble à transformer (certificat de propriété délivré par le bureau de l'enregistrement) ;
- Le cas échéant, une copie du diplôme du demandeur ;
- Tout document utile (contrat de travail, attestation de l'employeur,...) pouvant démontrer que le demandeur exerce ou a exercé une activité professionnelle lui permettant de démontrer qu'il a acquis des connaissances et des capacités utiles pour effectuer les missions qu'il demande à exercer (il est nécessaire que le requérant puisse se prévaloir de l'occupation d'un poste qui laisse supposer qu'il a pu acquérir des compétences utiles, une simple attestation d'une entreprise selon laquelle il y est ou y a été employé, sans précision sur les fonctions qu'il a exercées, ne peut suffire) ;
- Un descriptif des travaux envisagés accompagné de projets de plans, croquis et, éventuellement, de photos, de photomontages, etc. ;
- Une déclaration du demandeur certifiant que la maison à construire ou à rénover servira pour sa propre habitation familiale.

Le gouverneur de province ne pourra statuer que sur les dossiers complets ayant reçu un avis favorable du Collège communal de la commune où les travaux doivent être effectués.

Fait à....., le

Signature :.....

Les données personnelles utilisées/recueillies via ce formulaire seront conservées pour pouvoir traiter cette demande. Elles sont enregistrées et éventuellement transmises aux services concernés en charge du traitement de cette demande. En complétant ce formulaire, vous marquez votre accord. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, droit que vous pouvez exercer en adressant une demande par les formulaires disponibles sur notre site :<https://ibz.be/fr/donnees-personnelles>

IMPORTANT

Le présent formulaire accompagné de toutes les pièces nécessaires à l'examen de la demande doit être adressé au Collège communal de la commune où les travaux doivent être réalisés

Le présent formulaire peut être téléchargé sur le site www.gouverneur-luxembourg.be